



Polar Knowledge
Canada

Savoir polaire
Canada

Savoir polaire Canada

2024-2025

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 juin 2024

Canada

Savoir polaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques \(LGFP\)](#), et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses 2024-2025](#). Le présent rapport trimestriel n'a pas été soumis à un audit ni à un examen externe.

Savoir polaire Canada a été créé par la [Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique](#) qui est entré en vigueur le 1er juin 2015. Savoir polaire Canada a pour mandat:

- approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique;
- établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de Savoir polaire Canada figurent dans le [Plan ministériel 2024-2025](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon la méthode de comptabilité des dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les pouvoirs de dépenser de l'Agence, accordés par le Parlement, et ceux utilisés conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des pouvoirs de dépenser.

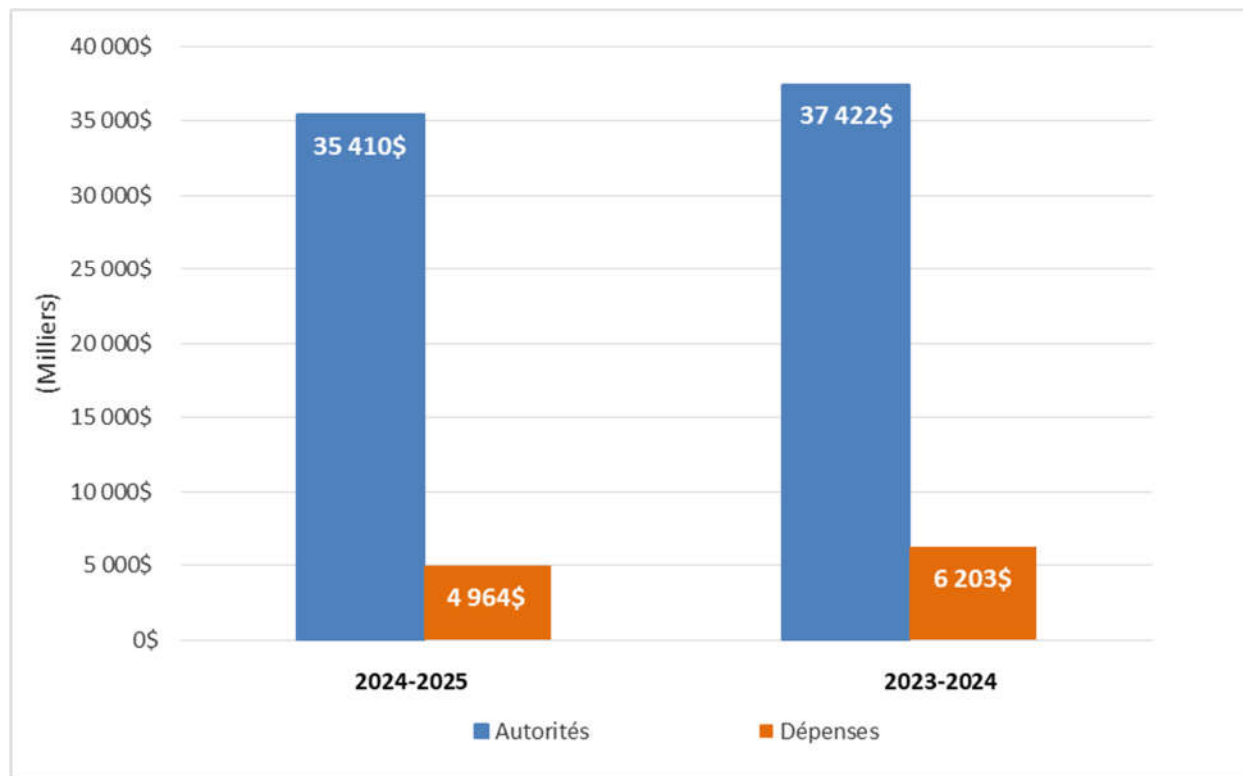
L'autorité du Parlement est requise avant que l'argent puisse être dépensé par le gouvernement. Les approbations sont données sous la forme de limites approuvées annuellement par le biais de lois de crédits ou par la législation sous la forme d'un pouvoir de dépense statutaire à des fins déterminées.

L'Agence utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et des résultats à ce jour

Le graphique suivant présente la comparaison des autorisations budgétaires nettes totales et des dépenses budgétaires pour le premier trimestre de l'année courante et de l'année précédente, pour les autorisations opérationnelles et statutaires combinées de Savoir polaire Canada.

Tableau 1 : Comparaison des autorisations budgétaires et des dépenses pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023.



Changements importants aux autorisations

Tel que reflété à [l'état des autorisations](#) (Annexe 1), pour la période se terminant le 30 juin 2024, le total des autorisations budgétaires disponibles pour utilisation a diminué de 2,01 millions de dollars (5,38 %) pour l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable au financement supplémentaire reçu au début de 2023-2024 lié au transfert de l'administration de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et d'autres biens immobiliers fédéraux connexes du ministre des Affaires du Nord à Savoir polaire Canada, annoncé dans le budget de 2022.

Changements importants au niveau des dépenses actuelles

Tel que reflété aux [dépenses budgétaires ministérielles par article courant](#) (Annexe 2), à la fin du premier trimestre de 2024-2025, Savoir polaire Canada a dépensé 4,96 millions de dollars, comparé à 6,20 millions de dollars rapporté dans ce même trimestre en 2023-2024. La diminution de 1,24 million de dollars (19,97 %) est principalement due au calendrier des approbations et des paiements.

Risques et incertitudes

Savoir polaire Canada opère dans un environnement complexe et dynamique où divers risques pourraient avoir un impact sur sa capacité à mener efficacement ses activités en science et en connaissance polaire. Ces risques couvrent différents domaines, notamment les risques opérationnels et ceux liés aux relations et à la réputation. Dans ce contexte, Savoir polaire Canada a mis en œuvre des approches et des stratégies innovatrices pour atténuer ces risques et garantir la réussite de ses initiatives et de ses activités.

Risques opérationnels – Savoir polaire Canada fait face à plusieurs risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité à mener efficacement ses activités. Ces risques opérationnels comprennent la disponibilité des logements, le recrutement du personnel qualifié dans les communautés éloignées, les difficultés liées à l'approvisionnement et l'éloignement géographique.

Savoir polaire Canada a mis en place des stratégies afin d'atténuer ces risques opérationnels en explorant d'autres options de logement, en mettant en œuvre des stratégies de rétention du personnel, en favorisant les partenariats ainsi qu'en cherchant un financement de base supplémentaire afin de soutenir les réalités opérationnelles liées aux opérations dans l'Arctique.

Relations et risques pour la réputation – Une grande partie des opérations et des activités prévues par Savoir polaire Canada dépendent sur la collaboration et les partenariats avec d'autres organisations fédérales, des organisations et communautés nordiques et autochtones, ainsi qu'avec le monde académique. Savoir polaire Canada pourrait être incapable de réaliser ses activités prévues avec ces partenaires en raison de problèmes de capacité ou sa dépendance face aux contributions des autres organisations. En outre, après avoir pris en charge la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, Savoir polaire Canada pourrait être incapable de rendre la station de recherche entièrement opérationnelle sans un financement adéquat à long terme. D'importants partenaires et parties prenantes, en particulier les organisations et communautés autochtones, peuvent percevoir les délais comme des engagements non tenus.

Savoir polaire Canada a atténué ces risques liés aux relations et à la réputation en:

- impliquant et en soutenant la participation de la communauté dès le début et à chaque étape des projets;
- assurant des initiatives d'engagement nordique;
- utilisant des protocoles d'ententes pour communiquer les engagements avec les partenaires autochtones et en prenant des mesures significatives pour mettre en œuvre ces engagements;
- développant une stratégie immobilière pluriannuelle, en définissant et en recherchant un financement de base à long terme pour permettre à l'infrastructure de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique d'être complètement opérationnelle; et
- relevant les défis de la capacité interne par un recrutement opportun, y compris la mise en œuvre continue de son plan d'embauche des Inuits pour attirer, développer et retenir le personnel.

Savoir polaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour le premier trimestre de 2024-2025, il n'y a pas eu de changement significatif lié aux opérations, au personnel et aux programmes.

Approbation des cadres supérieurs

La version originale a été approuvée et signée par

- Suzanne Kerr, CPA, CGA
Présidente et Directrice générale par intérim
Ottawa, Canada
27 août 2024

- Christine Robinson, CPA, CMA
Directrice générale par intérim, Services corporatifs
& Dirigeante principale des finances
Ottawa, Canada
27 août 2024

État des autorisations (non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>Exercice 2024-2025</i>			<i>Exercice 2023-2024</i>		
	Crédit totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédit totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	33 007	4 964	4 964	34 839	5 757	5 757
Autorisations législatives budgétaires	2 403	-	-	2 583	446	446
Autorisations budgétaires totales	35 410	4 964	4 964	37 422	6 203	6 203

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

	<i>Exercice 2024-2025</i>			<i>Exercice 2023-2024</i>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensée Durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensée Durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	13 783	2 842	2 842	13 828	2 953	2 953
Transports et communications	2 100	424	424	3 128	335	335
Information	438	-	-	458	-	-
Services professionnels et spéciaux	2 729	209	209	3 530	322	322
Location	1 566	315	315	1 727	334	334
Services de réparations et d'entretien	3 366	505	505	3 848	536	536
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 150	175	175	2 430	36	36
Acquisition de matériel et d'outillage	1 448	-	-	644	23	23
Paiements de transfert	7 796	375	375	7 796	1 661	1 661
Autres subventions et paiements	34	119	119	33	3	3
Dépenses budgétaires nettes totales	35 410	4 964	4 964	37 422	6 203	6 203